

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité : si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre-Val de Loire
23, avenue de la Libération
45000 ORLÉANS

02 38 24 34 21

centrevalldeoire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)

Pour tout envoi de dons :

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Centre-Val de Loire
BP 70289
75867 PDC PARIS 18

COMMUNE DE PERS-EN-GÂTINAIS

7, rue de la Sainte Rose
45210 PERS-EN-GÂTINAIS
02 38 90 97 11

mairie@pers-en-gatinais.fr

www.pers-en-gatinais.fr

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours du
Crédit Agricole Centre Loire



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

La cloche "Lonette"
de l'église Saint-Loup
à Pers-en-Gâtinais



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la préservation de la cloche "Lonette" datant de 1581

◆ ◆ LE PROJET : SAUVEGARDER LA CLOCHE DE L'ÉGLISE SAINT-LOUP

Soutenez la réhabilitation de la cloche emblématique de l'église Saint Loup de Pers-en-Gâtinais, baptisée Lonette. Datant de 1581 sous le règne d'Henri III, Lonette est la seule cloche sauvegardée de la période révolutionnaire, ornée d'inscriptions en lettres gothiques remarquables, elle fête ses 443 ans. Malheureusement, elle ne peut plus sonner à toute volée pour des raisons de sécurité depuis 2022. Des travaux importants sont nécessaires, tant pour la cloche elle-même que pour les accès, afin de permettre à Lonette de retentir à nouveau et ainsi animer la vie du village. Les travaux comprennent, la recharge des points de frappe et des points usés sur les anses, ainsi que l'automatisation de la cloche et l'extraction de la bélière actuelle pour la pose d'une nouvelle en acier inoxydable.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE : UNE ÉGLISE ROMANE

L'église Saint Loup de Pers-en-Gâtinais remonte à l'époque Romane. Certains écrits la présentent comme bâtie au cours du XIIe siècle. L'édifice connaît ensuite une existence mouvementée, au point d'être presque totalement ruiné. Le bâtiment est en grande partie relevé au cours du XV^e siècle, son aspect général n'ayant que peu évolué depuis cette période. Il s'agit d'une église à nef unique, recouverte par une voûte en bois. Elle est précédée d'un caquetoire constituant à lui seul une partie totalement séparée du reste de la nef.

La cloche comporte cinq lignes de texte en écriture gothique : « SANCTE LUPE ORA PRO NOBIS BERNARD DE MELLUM ESCUYER PRIEUR DE CHAUMONT ET DE PERS LONETTE SUIS NOMEZ PAR MARIE DE LA SOSOYE FAME DE JEHAN ET ANGELIQUE LEMARLE FILLE DE JAHANT LEMAR. JAKUES TANTOT », la suite est illisible.

◆ ◆ LA MOBILISATION : ANIMER LA VIE DU VILLAGE

Avec cette collecte, la commune se mobilise pour restaurer la cloche Lonette de l'église St Loup. Prévues pour avril 2024, la descente de la cloche marque le début d'un processus crucial pour sauvegarder ce patrimoine local. Son retour est programmé pour les journées du patrimoine les 21 et 22 septembre de cette année. Ces deux journées exceptionnelles feront l'objet de festivités qui réuniront les habitants de Pers et des villages voisins. Il est essentiel que Lonette retrouve sa place au cœur du village. Votre soutien et votre générosité sont indispensables pour faire revivre ce patrimoine précieux et perpétuer son héritage pour les générations futures.

Montant des travaux	16 347 €
Objectif de collecte	6 000 €
Début des travaux	Courant 2024

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de la cloche de l'église Saint-Loup de Pers en Gâtinais

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 3 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/2480

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Cloche de l'église de Pers-en-Gâtinais

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés 80 € 150 € 250 € 500 €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

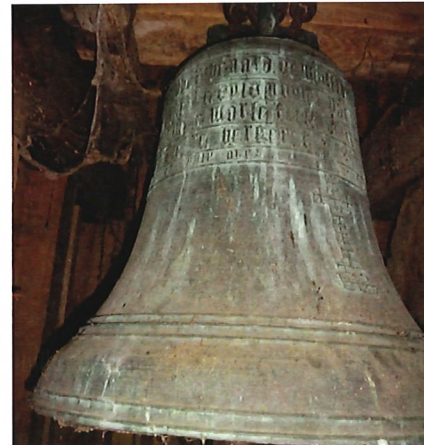
E-mail : _____

Téléphone : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



© Commune de Pers-en-Gâtinais